

Convention INSTITUT FRANÇAIS + VILLE DE RENNES + RENNES MÉTROPOLE

Objet : Procès-verbal de la commission du 7 mars 2025

I- Présentation du programme Institut français+ Ville de Rennes + Rennes Métropole

L'Institut français, la Ville de Rennes et Rennes Métropole ont renouvelé leur partenariat pour la période 2024-2026 dans l'objectif de promouvoir la création et la diffusion artistique et culturelle rennaise à l'échelle internationale, ainsi que les échanges internationaux des équipes et acteurs culturels de référence implantés à Rennes ou sur le territoire métropolitain.

II- Orientations retenues pour 2024-2026

Le partenariat fonctionne selon trois axes :

. Le **volet international de projets pluriannuels développés par les structures culturelles du territoire** (équipements en régie et structures conventionnées : musées, Les Champs Libres, Opéra, TNB, CCNRB, etc.). Les projets soutenus dans le cadre de la convention seront déterminés par un programme de travail sur trois ans, co-élaboré par les PARTENAIRES. Ces structures ne pourront pas déposer de projets dans l'appel à projet à destination acteurs culturels des deux collectivités (voir infra) ;

. Des **projets émanant directement d'acteurs et opérateurs culturels et artistiques** de la VILLE DE RENNES et de RENNES MÉTROPOLE **via un appel à projet** ;

. Des **projets conduits ou co-pilotés de façon commune**.

III- Critères d'éligibilité

Les critères retenus sont les suivants :

- . Promotion de toutes les formes d'égalité, en particulier l'égalité entre les femmes et les hommes
- . Développement des transitions environnementales, tant dans la prise en compte de ce sujet dans les projets soutenus que dans les thématiques ou propos des projets
- . Projet de diffusion permettant d'effectuer des rencontres professionnelles, ateliers, workshop, d'échanges avec les publics locaux
- . Lien avec le réseau culturel extérieur français
- . Mise en oeuvre des droits culturels
- . Collaborations entre équipes culturelles / artistiques s'inscrivant dans une perspective d'échange et de structuration ou de pérennisation de liens à l'international
- . Mise en place ou accompagnement de temps forts
- . Implication financière des partenaires dans le projet

IV- Composition de la commission

Présidence de la commission : Nathalie Ribet – Ville et Métropole de Rennes – Responsable du Service Soutien aux Projets Culturels - direction de la Culture

Le secrétariat est assuré par Anne-Laure Rouxel – Institut français - Cheffe de projet – Pôle PCT – DCDS

La commission s'est réunie le 7 mars 2025 et a rassemblé les personnes suivantes :

- Nathalie Ribet - Responsable du Service Soutien aux Projets Culturels - Direction de la Culture – Ville et Métropole de Rennes
- Pauline Guyard - Chargée de mission Spectacle vivant – service Soutien aux Projets culturels – Ville et Métropole de Rennes
- Virginie Le Sénéchal – Chargée de mission Musiques et Livre - service Soutien aux Projets culturels - Ville et Métropole de Rennes
- Antoine Chaudet – Chargé de mission Arts Visuels - service Soutien aux Projets culturels – Ville et Métropole de Rennes
- Anne-Laure Rouxel - Cheffe de projet – Pôle PCT – DCDS – Institut français
- Tristan Allix – Stagiaire pôle PCT – DCDS – Institut français

V- État des lieux des dossiers déposés

1 projet a été déposé sur le **volet international de projets pluriannuels développés par les structures culturelles du territoire** pour un **montant total de 5 000 euros**.

La **répartition géographique** est la suivante :

- Zone **DUE – Union Européenne : 1 projet ;**

La **répartition thématique** est la suivante :

- [Danse] : **1 projet ;**

17 projets ont été déposés sur le volet appel à projet pour **un montant total de 139 412 euros**.

La **répartition géographique** est la suivante :

- Zone **AME - Amériques : 5 projets ;**

- Zone **AO - Asie et Océanie : 4 projets ;**

- Zone **DAOI - Afrique et Océan indien : 3 projets ;**

- Zone **DUE - Union européenne : 5 projets.**

La **répartition thématique** est la suivante :

- [Cirque, Rue, Marionnettes] : **1 projet ;**

- [Danse] : **3 projets ;**

- [Arts Visuels] : **5 projets** ;
- [Théâtre] : **3 projets** ;
- [Musiques actuelles et Jazz] : **4 projets** ;
- [Pluridisciplinaire] : **1 projets**.

VI- Synthèse des débats

La qualité générale des dossiers étudiés est globalement très bonne. Trois projets ont été jugés inéligibles, deux d'entre eux car ils ne contenaient pas de mobilité d'artistes ou structures du territoire vers l'international et le troisième consistant en une phase de repérage. Concernant les projets retenus, la commission au-delà des critères cités plus haut a également porté une attention aux projets portés par des primo-déposants à ce dispositif (10 sur 17 projets déposés) : 4 primo-déposants retenus sur 8 projets retenus au total, ainsi qu'à la diversité des disciplines soutenues.

VII- Décision de la commission

Dans le cadre du volet international de projets pluriannuels développés par les structures culturelles du territoire, 1 projet sera soutenu par le partenariat pour un montant total **de 5 000€**

La **répartition géographique** est la suivante :

- Zone **DUE – Union Européenne** : **1 projet** ;

La **répartition thématique** est la suivante :

- [Danse] : **1 projet** ;

Dans le cadre de l'Appel à projet Institut français + Ville de Rennes + Rennes Métropole, **8 projets** seront soutenus par le partenariat pour un montant total de **44 000 euros**.

La **répartition géographique** est la suivante :

- Zone **AME - Amériques : 4 projets ;**
- Zone **AO - Asie et Océanie : 1 projets ;**
- Zone **DAOI - Afrique et Océan indien : 1 projets ;**
- Zone **DUE - Union européenne : 2 projets.**

La **répartition thématique** est la suivante :

- [Cirque, Rue, Marionnettes] : **1 projet ;**
- [Danse] : **2 projets ;**
- [Arts Visuels] : **2 projets ;**
- [Théâtre] : **1 projets ;**
- [Musiques actuelles et Jazz] : **2 projets ;**

Sur les 2 volets soutenus les 9 projets soutenus, par ordre alphabétique, sont les suivants :

Zone	Thématique	Pays	Intitulé des projets	Bénéficiaire	Montant du soutien IF en €
AME	Cirque, Rue, Marionnettes	Canada	Le Manipophone – 8 représentations au Québec	Ass La Poupée qui brûle	7 000 €

DAOI	Danse	Sénégal, Gambie, Mauritanie	Tournée de la cie Dynamina au Sénégal, en Gambie et en Mauritanie	Dynamina	4 000€
DUE	Danse	Turquie	FAIR-E INTERDISCIPLINAIRE	CCNRB	5 000€
AME	Danse	Brésil	La nuit tombe quand elle veut	Figure Project	6 000€
DUE	Arts Visuels	Pays-Bas	A Greater Stretch	Hugo Kostrzewa	5 000€
DUE	Arts Visuels	Islande	Arctic Lab 2025	Lamas Production	7 000€
AME	Musiques actuelles et Jazz	République Dominicaine, Colombie	Cine-concert « 2022, l'Odyssée »	Label Caravan	4 000€
AO	Musiques actuelles et Jazz	Chine, Thaïlande, Vietnam	Grand_Mess en Asie du Sud-Est	La Station Service	4 000€
AME	Théâtre	Canada	Le Beau Monde	L'école Parallèle Imaginaire	7 000€

Nathalie RIBET
 Ville de Rennes et Métropole de Rennes
 cheffe du service création
 Présidente de la commission

RIBET N.

Anne-Laure Rouxel
 Institut français cheffe de projet
 Secrétaire de séance

AR

Hugues Ghenassia-de Ferran
 Directeur Général Délégué
 Institut français

H. de Ferran

Paris, le 7 Mars 2025

